

Orientation 18 Accompagner la présence et le travail des hommes en estive en assurant une bonne gestion des pelouses et des landes d'altitude

Orientation 18 Accompagner la présence et le travail des hommes en estive en assurant une bonne gestion des pelouses et des landes d'altitude

Mesures de soutien à l'activité

« Améliorer le confort des cabanes pastorales (isolation, rangements, niches...) et poursuivre leur modernisation ainsi que celle des équipements pastoraux (ateliers fromagers...) dans le respect des patrimoines en réservant leur usage aux bétages pendant la période estivale »

Mesures de préservation

« Optimiser les pratiques sanitaires sur le bétail en favorisant les alternatives limitant les impacts sur l'environnement ;

Mettre en œuvre des dispositifs de soutien en faveur de l'agri-environnement (PHAE, mesures agri-environnementales territorialisées ou mesures de la prochaine génération) »

Contributions attendues des communes

« Contractualisent les mesures agri-environnementales ou celles de la prochaine génération ».

Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

« Permettre l'émergence de projets de territoire pour les mesures agri-environnementales :

Apporte les éléments de connaissance pour la prise en compte des enjeux environnementaux »

page 116

Référence ID de l'article : #1410

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2016-09-22 18:44